

**SÉANCE ORDINAIRE
12 OCTOBRE 2011**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi 12 octobre 2011, à 19h30, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Harold Gagnon	(Lac-Etchemin)
Donald Couture	(représentant de Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Charles Therrien	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Suzanne C. Guenette	(Saint-Louis)
René Leclerc	(Saint-Luc)
Marielle Lemieux	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Richard Fauchon	(représentant de Sainte-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

formant quorum sous la présidence de monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, agit comme secrétaire de l'assemblée.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2011-10-01

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC,
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SUZANNE C. GUENETTE
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1.0 Ouverture de la séance.**
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre ajournée au 28 septembre 2011, et suivi.**
- 4.0 Intervention et/ou dossiers du CLD :**
 - 4.1 Dossiers du fonds de diversification.
 - 4.2 Autres dossiers du CLD (s'il y a lieu).
- 5.0 Dossiers en aménagement et développement du territoire :**
 - 5.1 Connaissance et mise en valeur des paysages de la Chaudière-Appalaches.
 - 5.2 Certificats de conformité aux règlements d'urbanisme.
 - 5.3 Entente de délégation de gestion foncière des terres du domaine de l'État dans le Parc régional du Massif du Sud (autorisation signature addenda no 1).
- 6.0 Affaires courantes :**
 - 6.1 Interventions du préfet suite à diverses rencontres et réunions.
 - 6.2 Pacte rural : reddition de comptes.

- 6.3 Désignation de représentants des Etchemins à la Table véhicules hors route de la Chaudière-Appalaches (maximum 2 personnes).
- 6.4 Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches : soutien gouvernemental et désignation d'un représentant de la MRC à un comité de travail.
- 6.5 Demandes de contribution (s'il y a lieu).
- 6.6 Économie régionale.
- 7.0 Divers rapports de comités, rencontres et colloques (s'il y a lieu).**
 - 7.1 Signalisation 9-1-1.
 - 7.2 Agence de mise en valeur des forêts privées.
- 8.0 Administration :**
 - 8.1 Listes des comptes à payer.
 - 8.2 État des encaissements et déboursés.
- 9.0 Correspondance et communications.**
- 10.0 Varia.**
- 11.0 Période de questions.**
- 12.0 Clôture de la séance.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE AJOURNÉE AU 28 SEPTEMBRE 2011, ET SUIVI :

2011-10-02

CONSIDÉRANT qu'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2011 soit adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2011-10-03

CONSIDÉRANT qu'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance ordinaire du 14 septembre 2011, ajournée au 28 septembre 2011, soit adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

4.0 INTERVENTION ET/OU DOSSIERS DU CLD :

4.1 Dossiers du fonds de diversification :

2011-10-04

CONSIDÉRANT que les membres du comité de diversification et de développement ont procédé à l'étude de divers projets et ont formulé des recommandations positives relativement à ces projets;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que le Conseil des maires ratifie ces recommandations du comité de diversification et de développement;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires ratifie les recommandations concernant les trois (3) projets suivants étudiés et recommandés par le comité de diversification et de développement :

1. Vidéo corporatif :

Réalisation d'une vidéo pour mousser la MRC des Etchemins auprès d'investisseurs ou promoteurs provenant d'autres régions, soit hors MRC, hors Québec ou hors Canada. On parle d'un projet pouvant atteindre des dépenses de 11k\$ et dont le financement serait assuré par la SADC à la hauteur de 2000 \$, par le FDD pour un montant maximal de 8 100 \$ et par le CLD pour une somme de 900 \$, excluant le temps des employés du CLD consacré à cette réalisation.

2. Exposition BÂTIMAT

Participation à l'exposition internationale regroupant plus de 1200 exposants provenant de toute l'Europe et de l'Amérique du Nord, notamment au niveau des fabricants de matériaux de construction en bois et de matériel isolant en bois. Autorisation d'une contribution du FDD pouvant atteindre 90% des dépenses encourues jusqu'à concurrence de 4 500 \$.

3. Immigration

Participation au Salon National de l'Emploi à Montréal en vue de recruter des immigrants investisseurs ou promoteurs qui sont à la recherche autant d'un emploi que d'une entreprise en régions, ou encore d'un projet entrepreneurial. Compte tenu que plus d'une dizaine d'entreprises présentent des problématiques de relève dans la MRC, il apparaît urgent de trouver des repreneurs pour assurer la pérennité de ces dernières.

Autorisation d'une contribution du FDD pouvant atteindre 90% des frais encourus par le CLD jusqu'à concurrence de 1800 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

4.2 Autres dossiers du CLD (s'il y a lieu) :

Aucun nouveau dossier n'est présenté par le CLD.

5.0 DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

5.1 Connaissance et mise en valeur des paysages de la Chaudière-Appalaches :

Monsieur Yvon Lacombe, coordonnateur du service de l'aménagement, rappelle aux maires qu'à la séance du mois de décembre 2010, la MRC a appuyé le projet « Connaissance et mise en valeur des paysages de la Chaudière-Appalaches » présenté par le groupe Ruralys auprès de la CRÉ. Ce projet avait pour objet de réaliser une étude des grands ensembles de paysages pour les 9 MRC de la région et de la Ville de Lévis. Sur un projet évalué à 239 271\$, la MRC s'engageait pour une somme de 3 480\$ représentant, au besoin, la fourniture de services de géomatique et de l'aménagement de la MRC.

Le 28 septembre dernier, Ruralys et la CRÉ ont présenté le projet dans le cadre d'une conférence de presse.

Pour la MRC des Etchemins, ce sont les routes 204 (de Saint-Camille à Saint-Prosper), 281 (Saint-Magloire) et les rangs Saint-Charles, 12^e Rang et Saint-Henri (Saint-Magloire, Sainte-Sabine et Sainte-Justine) qui ont été sélectionnées à titre de paysages échantillons.

Il est entendu que ce projet constitue une première étape de connaissance et qu'il est en fait un outil qui pourrait s'avérer utile à la planification du développement de notre territoire.

À terme, un document synthèse incluant un rapport par MRC devrait être déposé et présenté à chacun des conseils de MRC et à la Ville de Lévis.

5.2 Certificats de conformité aux règlements d'urbanisme :

Aucune municipalité n'a présenté de demande en ce sens pour la séance d'octobre.

5.3 Entente de délégation de gestion foncière des terres du domaine de l'État dans le Parc régional du Massif du Sud (autorisation signature addenda no 1) :

Monsieur Lacombe rappelle aux maires qu'une entente de délégation de gestion des terres du domaine de l'État dans le parc régional du Massif du Sud a été signée le 31 mars 2009. L'entente vise plus spécifiquement la zone principale couvrant un territoire de 13 kilomètres carrés pour lequel les MRC de Bellechasse et des Etchemins retirent les revenus des baux pour un montant d'environ 15 000\$ annuellement.

En mai 2010, les MRC de Bellechasse et des Etchemins demandaient l'agrandissement de la susdite zone principale. Le 5 octobre dernier, les représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) rencontraient les représentants des MRC pour leur présenter le projet d'addenda no 1 à l'entente de gestion de 2009. Selon les termes de cet addenda, la zone principale serait agrandie jusqu'à concurrence de 33,14 kilomètres carrés. En vertu des dispositions de l'entente de gestion, tous les revenus des baux situés dans la zone principale sont versés aux MRC pour assurer la gestion du parc régional. Un tableau présentant la nature des baux et les revenus inhérents à ces baux (plus de 330 000\$) est déposé aux membres du Conseil.

2011-10-05

Adhésion à l'addenda no 1 de l'entente de délégation de gestion des terres du domaine de l'État dans le parc régional du Massif du Sud et autorisation de signature :

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a signé, le 31 mars 2009, une entente de délégation de gestion des terres du domaine de l'État, et ce, pour une partie du territoire du parc régional du Massif du Sud (zone principale d'environ 13 km²);

CONSIDÉRANT QU'en mai 2010, la MRC demandait un agrandissement de la susdite zone principale;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du MRNF ont présenté, le 5 octobre 2011, un addenda répondant à la demande de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement demandé permettra aux MRC de Bellechasse et des Etchemins d'obtenir les revenus nécessaires à la gestion et au développement du parc régional;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC,
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins adhère au contenu de l'addenda no 1 concernant l'entente de délégation de gestion des terres du domaine de l'État dans le parc régional du Massif du Sud et elle autorise le préfet à signer ladite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

6.0 AFFAIRES COURANTES :

6.1 Interventions du préfet suite à diverses rencontres et réunions :

Rencontre avec le Ministre Bachand :

Monsieur le préfet fait part que monsieur Russell O'Farrell, du bureau de comté de madame Dominique Vien, l'a informé que la rencontre avec le ministre Raymond Bachand aura lieu dans les prochaines semaines. Dès que la date sera confirmée, il communiquera avec monsieur Gilles Gaudet, maire de Sainte-Aurélie, pour l'informer de la date retenue.

Monsieur le préfet informe les membres du Conseil des maires des principales activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2011-10-06

6.2 Pacte rural : reddition de comptes :

Suite au dépôt du rapport annuel d'activités du Pacte rural pour l'année 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JEAN PARADIS
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires de la MRC des Etchemins approuve le rapport annuel d'activités 2010 du Pacte rural, lequel rapport doit être transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

QUE le Conseil des maires de la MRC des Etchemins informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qu'aucune modification n'a été apportée au Plan de travail du Pacte rural 2007-2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

6.3 Désignation de représentants des Etchemins à la Table véhicules hors route de la Chaudière-Appalaches (maximum 2 personnes) :

2011-10-07

CONSIDÉRANT qu'une Table régionale des VHR a été formée et que les MRC de la région de la Chaudière-Appalaches peuvent déléguer au moins un ou deux représentants à la Table;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHARLES THERRIEN
ET RÉSOLU

QUE messieurs Hector Provençal et Denis Boutin soient nommés pour représenter Les Etchemins à la Table véhicules hors route de la Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

6.4 Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches : soutien gouvernemental et désignation d'un représentant de la MRC à un comité de travail :

2011-10-08

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a annoncé son intention, à compter de 2013, de changer le statut de *bibliothèque publique affiliée* au Réseau BIBLIO CNCA à celui de *bibliothèque publique autonome* pour les bibliothèques desservant une population de 5 000 habitants et plus;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités du Réseau BIBLIO CNCA devront également subir l'impact tant financier qu'organisationnel provoqué par le retrait des municipalités de plus de 5 000 habitants, notamment en occasionnant une hausse prévisible des tarifs d'affiliation et une baisse prévisible des services offerts par le Réseau BIBLIO CNCA;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SUZANNE C. GUENETTE
ET RÉSOLU

QUE madame Arianne Labonté représente la MRC des Etchemins à un comité de travail du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches dans le but de préparer un document à déposer au MCCCCF et qui démontrera que la décision du MCCCCF affectera la qualité des services offerts dans les bibliothèques concernées de même que dans les bibliothèques des plus petites municipalités.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

6.5 Demandes de contribution (s'il y a lieu) :

Aucune demande.

6.6 Économie régionale :

Monsieur Donald Couture, représentant de la Municipalité de Sainte-Aurélie, informe les membres du Conseil des maires que les pertes d'emploi se multiplient dans la MRC des Etchemins et qu'il est urgent de rencontrer le ministre Bachand pour renverser la situation économique de notre MRC.

7.0 DIVERS RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES :

Signalisation 9-1-1 :

Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint, fait part aux membres du Conseil des maires des informations obtenues au sujet d'un appel d'offres regroupant plusieurs municipalités pour l'achat de signalisation 9-1-1 pour les services d'urgence. Suite à ces informations, il n'y aurait aucune économie à faire en se regroupant car les prix déjà offerts aux municipalités sont au minimum. Un courriel sera transmis à chaque municipalité en leur mentionnant le nom des personnes contacts des deux compagnies ayant offert leurs services. Chaque municipalité qui le désirera pourra effectuer elle-même un tel achat.

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches :

Monsieur Adélarde Couture, président de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, informe les membres du Conseil des maires que l'Agence est en attente d'une réponse de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches concernant son intention d'effectuer elle-même, par son personnel, la vérification sur le terrain des projets réalisés dans le cadre du Volet 2 du PMVFF, laquelle vérification est faite par les agences des Appalaches et Chaudière.

8.0 ADMINISTRATION :

2011-10-10

8.1 Listes des comptes à payer :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant 184 492,57\$ incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au livre des minutes des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

8.2 État des encaissements et déboursés :

État transmis avec l'avis de convocation.

9.0 CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS :

9.1 Cabinet du ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune :

Accusé réception de notre résolution no 2011-09-07 relative à la place des municipalités dans la Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes de développement durable.

9.2 Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (MAMROT) :

Accusé réception du règlement no 102-11 modifiant le schéma d'aménagement. L'analyse de ce document est amorcée et l'avis gouvernemental doit être transmis au plus tard le 21 novembre 2011.

9.3 Ressourcerie Bellechasse :

Portrait des opérations 2009-2010 et 2010-2011 effectuées par territoire de MRC (Bellechasse et la partie des Etchemins desservie par cet organisme). Copies remises aux membres du Conseil des maires.

9.4 Martin J. Côté, prés. Passion-FM :

Remerciements pour la participation de la MRC au souper annuel de Passion-FM.

9.5 Carrefour jeunesse emploi (CJE) :

Invitation à un souper et soirée bénéfice qui se tiendra le 18 novembre 2011.

9.6 Documentation de monsieur Gaston Laroche à l'intention des membres du Conseil des maires :

Communication demandant que cette documentation relative aux gaz de schiste soit remise aux membres du Conseil des maires. Copies remises.

9.7 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs :

Accusé réception de la proposition régionale d'aire protégée au Parc régional du Massif du Sud.

9.8 Municipalité de Saint-Cyprien :

Résolution demandant la suspension immédiate de la Commission de représentation électorale du Québec.

10.0 VARIA :

Aucun point n'est ajouté au varia.

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS :

Rapport de l'Agence de santé :

Une question est posée au sujet du rapport de l'Agence de santé qui a été présenté aux représentants des deux MRC (Bellechasse et Etchemins) lors de la rencontre tenue le 22 septembre dernier.

Ajournement du 28 septembre 2011 :

Des questions sont posées concernant le transport collectif et Passion-FM, sujets traités lors de l'ajournement du 28 septembre 2011.

Ressourcerie Bellechasse :

Monsieur André Poulin, de La Voix du Sud, demande de recevoir une copie du portrait des opérations 2009-2010 et 2010-2011 effectuées par territoire de MRC (Bellechasse et la partie des Etchemins desservie par cet organisme). La version électronique de ce document sera transmise aux membres de la presse par le directeur général adjoint.

2011-10-11

12.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT